

## Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2023/C 14/04)



*Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par la France*

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces <sup>(1)</sup>. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009 <sup>(2)</sup>, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 euros, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

**Pays d'émission:** France

**Sujet de commémoration:** Jeux olympiques 2024

**Description du dessin:** Cent ans après les Jeux olympiques de 1924, la France accueille à nouveau les Jeux d'été, qui auront lieu à Paris en 2024. L'écho international de cet événement s'intensifie progressivement au fil des années qui le précèdent.

Le compte à rebours ayant commencé, la Monnaie de Paris souhaite célébrer l'approche des Jeux olympiques. Elle prévoit donc d'émettre chaque année, en 2022, 2023 et 2024, une pièce commémorative de deux euros dont l'avvers célèbre les Jeux tout en mettant à l'honneur le patrimoine de la France et de Paris.

Le dessin représente le génie ailé, figure nationale et icône de la numismatique française. Il est représenté en train de lancer le disque à la manière «ancienne» en référence aux Jeux olympiques de l'Antiquité. Sa silhouette se fond dans celle de l'Arc de Triomphe, un élément phare du patrimoine parisien, et forme ainsi un axe commun avec ce monument emblématique de la victoire. À l'arrière-plan figure une piste d'athlétisme dans laquelle est inséré le logo de Paris 2024 sur le côté droit. Le millésime, l'inscription «RF» et les marques d'atelier sont insérés sous l'arche et autour du pied de l'Arc de Triomphe.

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

**Volume d'émission estimé:** 260 000

**Date d'émission:** septembre 2022

<sup>(1)</sup> Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

<sup>(2)</sup> Voir les conclusions du Conseil «Affaires économiques et financières» du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).